

rance de notre considération très-distinguée.

Les membres de l'Administration municipale :  
ROUSSEL-DEPONTAINE, Maire ;  
J. LEBLAN, D. DEBUCHY, V. DERVAUX, Adjoint.  
Les membres de la Commission spéciale :  
LOTHIENS-DEPLAQUE, PII, LAMOURETTE, TAFFIN, L. LENOIR, L. HONORE.

#### Tarif des Concessions Privées.

25 centimes par mètre cube, sous la réduction ci-après indiquée, à régler en fin d'année, suivant l'importance des consommations et comme suit :

- 1<sup>re</sup> — 5 % sur ce qui sera consommé jusqu'à concurrence des premiers 2,000 mètres (correspondant, au prix de base de 25 centimes, à une valeur de 500 fr.)
- 2<sup>e</sup> — 10 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 2,000 mètres jusqu'à 4,000 mètres (1,000 fr.)
- 3<sup>e</sup> — 15 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 4,000 mètres jusqu'à 6,000 mètres (1,500 fr.)
- 4<sup>e</sup> — 20 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 6,000 mètres jusqu'à 8,000 mètres (2,000 fr.)
- 5<sup>e</sup> — 25 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 8,000 mètres jusqu'à 10,000 mètres (2,500 fr.)
- 6<sup>e</sup> — 30 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 10,000 mètres jusqu'à 12,000 mètres (3,000 fr.)
- 7<sup>e</sup> — 35 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 12,000 mètres jusqu'à 14,000 mètres (3,500 fr.)
- 8<sup>e</sup> — 40 % pour tout ce qui sera consommé au-delà de 14,000 mètres.

Dans le cas où les concessionnaires actuels viendraient à révoquer le prix de leur tarif au jourd'hui en vigueur (16 février 1877) les concessionnaires abonnés de ladite ville, au moment où son traité viendra à prendre fin et qui, demeurant abonnés à l'exploitation municipale, justifieront d'une perte par eux éprouvée du chef dudit relèvement de tarif, auront droit à une diminution sur les prix ci-dessus fixés, égale à 3/5 du préjudice par eux éprouvé, sauf répartition de ces 3/5 sur les cinq premières années de l'exploitation par la ville, de sorte qu'il leur sera accordé, en fin d'année, à titre de prime ou acompte spécial, par réduction des sommes restant dues, ou par restitution sur celles payées, pour consommation faite dans l'année une somme égale à 3/5 du préjudice éprouvé.

En cas de mutation dans l'occupation de l'habitation, ou dans l'exploitation de l'établissement, ladite réduction profitera aux successeurs, seul tout accord à intervenir entre ces derniers et leurs prédécesseurs.

#### BULLETIN MILITAIRE

On lit dans l'avenir militaire :  
On étudie, au ministère de la guerre, la possibilité d'un retard dans l'appel sous les drapeaux des premiers bataillons territoriaux d'infanterie; on n'avait pas réfléchi que cette convocation, fixée au 27 avril, coïncidait avec l'ouverture de l'Exposition.

La réunion des 2e et 3e bataillons s'effectuera aux dates fixées, le 18 mai et le 11 juin.

Les hommes des classes 1866 et 1867, ayant déjà servi dans l'armée active et faisant partie des 3es bataillons territoriaux, ne seront probablement convoqués que le 1er juillet.

Le même journal annonce que la commission supérieure du classement a terminé ses travaux, et que les légionnaires en chef rentreront tous ces jours-ci au siège de leur commandement.

#### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici les noms des députés du Nord, présents à la séance du 4 mars, où le nombre des votants, dans le scrutin sur l'élection de M. Barcion, de la droite, du Vaucluse, n'a pas atteint le chiffre de la majorité absolue :

MM. d'Arras, Debuchy, Louis Legrand, Pierre Legrand, Mention, Masure, Merlin, Scrépel, Guillemin.

Ettaient absents : MM. Amigues, Brame, Joos, de la Grange, de Marcère, Plichon, Des Rotours, Renard, Telliez-Béthune.

Dans le second tour de scrutin sur les conclusions du rapport tendant à l'invalidation de l'élection de M. Barcion, les députés du Nord ont voté de la façon suivante :

Pour l'invalidation : MM. Guillemin, Louis Legrand, Pierre Legrand, Masure, Merlin, Scrépel.

Contre l'invalidation : MM. Amigues, d'Arras, Debuchy, Renard, des Rotours et Mention.

Se sont abstenus : MM. Brame, de la Grange, Joos, de Marcère, Plichon, Telliez-Béthune.

L'invalidation a été prononcée.

Par décret du président de la République, en date du 6 mars, M. Cleevenwerk a été désigné pour remplir les fonctions de vice-président du conseil de Préfecture, pendant l'année 1878.

La résidence de l'inspecteur particulier de l'exploitation commerciale, chargé du service de la deuxième circonscription du contrôle du chemin de fer du Nord, est transférée de Lille à Paris.

On lit dans la Gazette de Tourcoing :  
Le 1<sup>er</sup> mars courant a eu lieu à l'hôtel-de-ville de Tourcoing le 7<sup>e</sup> tirage des obligations de l'emprunt de 300,000 f. autorisé par la loi du 16 janvier 1868.

Nous donnons ci-après les numéros sortis remboursables à la caisse mu-

nicipale, à raison de 1000 fr. à partir du 5 juillet 1878.

- 12 — 45 — 54 — 62 — 65 — 70 — 74
- 82 — 86 — 91 — 92 — 97 — 99 — 115
- 117 — 119 — 127 — 134 — 135 — 137 — 140
- 148 — 153 — 161 — 178 — 179 — 185 — 188
- 193 — 211 — 212 — 215 — 241 — 256 — 278

Le même jour a eu lieu au même hôtel-de-ville le 7<sup>e</sup> tirage des obligations de l'emprunt de 360,000 fr. autorisé par la loi du 19 mars 1869.

Le sort a désigné les n<sup>os</sup> suivants :  
15 — 22 — 24 — 28 — 32 — 37 — 45  
49 — 52 — 54 — 68 — 75 — 112 — 114  
119 — 122 — 179 — 182 — 205 — 219 — 221  
236 — 252 — 257 — 263 — 295 — 296 — 312  
337 — 346 — 360 — 367 — 385 — 386 — 394  
409 — 410 — 419 — 428 — 437 — 442 — 469  
476 — 479 — 483 — 500 — 513 — 514 — 525  
530 — 536 — 546.

Le remboursement de ces obligations se fera à la caisse municipale, à partir du 5 juillet 1878, à raison de 1,000 fr. l'une.

La police tourquennoise a arrêté, hier Edmond Desomer, journaliste lillois en surveillance obligée à Roubaix.

Desomer, dont le casier judiciaire fait le désespoir des employés du greffe quand il s'agit d'en tirer copie est à la tête de 7 condamnations; situation hitéroclite qu'il avoua franchement en se rendant au bureau de police pour demander de l'ouvrage.

C'était s'adresser à un bon bureau de placement pour les individus de son espèce.

La police a arrêté et incarcéré hier, un ouvrier tisserand, nommé André B..., pour purger une condamnation prononcée contre lui, il y a quelque temps.

On nous assure, dit un journal parisien, que M. Bardoux, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, va mettre à la disposition du Conservatoire de Lille tous les objets dont il pourrait avoir besoin, tels que bibliothèques, musique, instruments, etc., et donnera, de plus, une subvention destinée à couvrir une partie des frais de restauration de la salle des concerts.

Le désir du ministre tend à ce que le Conservatoire de Lille, comme ceux de Lyon et de Toulouse, devienne un centre artistique sur lequel se dirigeront tous les artistes des départements voisins. Il veut donner beaucoup d'essor à cette institution utile, et l'aider de tous les moyens dont il peut disposer.

Dans sa séance du 7 mars, le 1er conseil de guerre a statué sur les affaires suivantes :

Eugène-Adolphe Cailleux, soldat au 110<sup>e</sup> de ligne, trois ans de travaux publics pour désertion à l'étranger avec emport d'effets.

Philégon-Nicolas Duvauchelle, cavalier au 3<sup>e</sup> de cuirassiers, un an de prison pour vol d'effets au préjudice de militaires.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.  
Un touriste émérite, V. Lemaire, s'est fait mettre sous la surveillance de la haute police. Ce n'est pas assurément pour des actes de vertu. Or, il est à peine dans une résidence qu'il a choisi lui-même qu'elle lui déplait. En dernier lieu, il avait opté pour Calais. Au bout de huit jours il en eut assez et partit pour Lille où il fut arrêté.

Le tribunal a interrompu hier pour treize mois ses pégrinations.

Le fort à brés de Verlinghem, V. Nev-Jan qui a fait tant parler de lui, il y a quelques jours à Armentières, en battant un cabaretier qui lui refusait à boire et un gendarme qui voulait le conduire au violon, a eu, en retour de son état d'ivresse et de ses violences, quarante jours de prison et 16 fr. d'amende.

Deux ans à Etienne Martinache, pour tentative de vol, avec escalade et effraction à Cysoing.

En voici un qui se souviendra du Mardi-Gras de 1873, c'est L. Singlier. Il s'était déguisé en mousquetaire, et il croyait qu'il pouvait dans cet accoutrement, malmenant les paisibles promeneurs. Dans un cabaret de la rue Nationale, il aborda M. Darez, et lui administra trois ou quatre soufflets sans aucune provocation. Le cabaretier voulut venir au secours du client, mais il fut renversé sous son comptoir.

Le mousquetaire prétend qu'il avait bu; ce n'est pas une excuse. — Trois mois de prison et 16 fr. d'amende.

#### Ephémérides Roubaissiennes

9 Mars 1727. — Arrêt du Conseil d'Etat faisant très-expresses défenses aux sayetteurs et bourgeois de Lille, d'exiger aucun droit sur les calmandes, apportées du bourg de Roubaix et de ses dépendances, dans la dite ville de Lille, pour y être teintes, apprêtées ou vendues en gros, à peine de concussion. — Depuis 1696, les corporations de Lille levaient, sur les pièces de Roubaix, un impôt de 3 patars pour droit de plomb, et voulaient doubler

ce droit quand les pièces dépassaient cinquante aunes.

TH. LEURIDAN.

#### Ephémérides Tourquennoises

9 Mars 1650. — Des religieuses franciscaines de Comines arrivées à Tourcoing depuis quelques semaines, pour s'y établir en communauté hospitalière, reçoivent l'ordre de s'en retourner dans leur première maison.

Ces religieuses au nombre de quatre, ayant à leur tête, la sœur Ysabeau du Bosquel, morte à Tourcoing, avaient cependant été appelées par les magistrats de notre ville, pour diriger un hospice de pauvres vieilles femmes, fondé par Mahaut de Guisnes, tante d'Arnould, seigneur de Tourcoing. Secondées par nos échevins, elles insistèrent pour rester, et à force de supplications, obtinrent de l'évêque de Tournai, Mgr de Gand-Vilain, la permission de s'installer et de bâtir un monastère.

Le monastère fut placé sur le vocable de Notre-Dame-des-Anges l'année suivante. Il se divisa alors en deux sections: la communauté hospitalière et la communauté enseignante.

En 1833, la communauté enseignante absorba la section hospitalière, car le Pensionnat avait pris de grandes proportions. Les sœurs de Notre-Dame-des-Anges abandonnèrent alors l'hôpital où elles furent remplacées par les Filles de l'Enfant Jésus. Elles allèrent s'installer dans un couvent qu'elles venaient de faire construire, rue du Sentier où elles se livrent depuis exclusivement aux pénibles travaux de l'enseignement.

L'Hôpital-Général, ancien monastère de Notre-Dame-des-Anges, aujourd'hui vaste bâtiment encadré par les rues d'Havré, de Tournai, de Roubaix et des Orphelins, était à l'époque de l'établissement des religieuses franciscaines de Comines, un pauvre édifice construit en terre et en pisé, et dont les pensionnaires ne s'élevaient qu'au nombre de 7 vieilles femmes charitrières (maigres et infirmes) comme dit l'acte de donation. G. B.

Etat-Civil de Valenciennes. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 mars. — Henri Lefebvre, rue de la Limite, 2. — Marie Florin, rue du Fresnoy, 39. — Nestor Lepinois, rue des Anges, cour Dupont. — Louis Verhaeghe, rue de la Peche, fort Sion, 37. — François Phlyon, rue de la Chaussée, cours Terrier, 13. — Philomène Dhont, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 12. — Elisabeth Vanhecke, rue de France, 4. — Marguerite Juay, rue de l'Épée, 1. — Rachel Deliortrie, rue de Chapelle-Carrette, 70.

Du 6. — Françoise Demeunier, rue de Flandre, 44. — Henri Wardavoir, rue de la Peche, fort Sion, 20. — Marie Houtekins, rue du Pile, 204. — Olympie Glorieux, rue d'Henri, — Jeanne Decotignies, rue de Flandre, 70. — Virginie Descomart, rue du Luxembourg, — Virginie Storm, rue de Luxembourg, 11. — Henri Verstraete, rue de la Redoute.

Du 7. — Marie Dupriez, rue de la Confiance, maison Platel, 2. — Eugénie Lesaffre, rue de Rome, — Léon Hillier, rue de l'Épée, 25. — Marguerite Rouzé, rue des Lignes, 25. — Marie-Louise Vanheye, rue de l'Épée, cour Lampe, 14. — Léopold Vannieuwenhuysse, rue de la Limite, — Aimée Desfontaine, rue des Longues Haies, 4. — Alphonse Coppéjans, rue St-Eleuthère, 5. — Albert Delaetrière, rue Philippe-le-Bon, 22.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 mars. — Jeanne Masse, 5 mois, rue de Lannoy, cour Boyaval. — Georges Leman, 1 mois, chemin de la Maguette, 2. — Adrien Ferrand, 2 ans, rue du Pays, 8. — Théodore Bulteau, 1 an, rue du Collège, 5. — Maria Desrumaux, 3 ans, rue du Pile, 16. — Henri Lepoutre, 1 an, rue de la Vigne.

Du 6. — Jean Lauwers, 33 ans, tripier, rue de Croix, 10. — Pierre Vantighem, 31 ans, journaliste, Hôtel-Dieu. — Anais Noclain, 3 ans, rue de l'Hospice, 36. — Maurice Plady, 2 jours, rue Jacquart, 54. — Louis D borgrave, 1 an, rue Turgot, 110. — Marie Hillier, 9 mois, rue Bernard, 41. — Colette Ledewyn, 34 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

Du 7. — Gustave Vanthier, 1 an, rue Turgot, 8. — Eugène Vandekerckhove, 4 mois, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 27. — Sophie Scamps, 16 ans, ménagère, rue de Moutoux, maison Labis. — Jules Deslepiettes, 65 ans, journaliste, rue du Moulin, 104. — Rosine Lerouge, 64 ans, ménagère, rue des Parvenues, 65. — Louis Dassoille, 67 ans, journaliste, aux Peutes-Sœurs. — Edouard Rasseigneur, 2 ans, rue de l'Épée, 25. — Marie-Jeanne Noyelle, 15 mois, Vieille-Place. — Marie-Catherine Massens, 36 ans, ménagère, Petit Paris.

Du 8. — Emile Delmotte, Marlière.

Du 9. — Albert Fauvarque, Saint-Liévin — Edouard Quique, Place. — Jean-Baptiste Seynave, Saint-Liévin.

Du 6. — Omer-Joseph Houvelaque, Touquet.

Du 7. — Elie Spriet, Ploisy.

Du 8. — Elisabeth-Jeanne Wulmar, Place.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 2 Mars. — Louis-Joseph Leiroix, 39 ans, us-erand, Place.

Du 3. — Alphonse-Victor-Joseph Bonte, 6 semaines, Place.

Du 4. — Forment Delphin, 1 an, Houzarde.

Du 5. — Henri Poulain, 17 mois, Bas-Chemin.

Du 6. — Eugène Leman, 4 ans 4 mois, Vieille-Place.

Du 8. — Zoé-Joseph Davillier, 9 mois, Vieille-Place. — Marie Veroucut, 21 ans, 11 mois, tisserande, Houzarde. — Irma-Jeanne Noyelle, 15 mois, Vieille-Place. — Marie-Catherine Massens, 36 ans, ménagère, Petit Paris.

#### CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église des Révérends Pères Rédempteurs, à Roubaix, le mardi 12 mars 1878, à 10 heures 1/2, les messes à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-

Louis SALEMBIER, décédé à Roubaix, le 11 février 1861, à l'âge de 73 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit demi-solennel anniversaire sera célébré le mardi 12 mars 1878, à 9 heures, en l'église Saint-Elisabeth à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse CAMBIER, époux de dame Maria VALES, décédé à Roubaix, le 15 mars 1877, dans sa 31<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 11 mars 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Henri DELATTRE, née Adèle LIBERT, décédée à Roubaix, le 11 mars 1876, dans sa 74<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 11 mars 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Amélie MONNIER, veuve de M. Jean-Baptiste LONGUEPÉE, décédée à Roubaix, le 10 février 1878, dans sa quatre-vingt-neufième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES-MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien)

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Dépêche de l'Observatoire de Paris, Paris 9 Mars 4 h., soir. — Hauteur du baromètre: Toulon, 768. Perpignan, Besançon, 765. Biarritz, Nantes, Brest, 769. — La bourrasque venue par l'Ecosse gagne l'Est de la Russie. Baromètre en hausse sur le Nord de la France, baisse légèrement sur les côtes de l'Océan, Vent Nord-Ouest, tendant à revenir à l'Ouest Temps brumeux ou nuageux.

Cours public de chimie  
Lundi 11 mars à 8 heures du soir.  
Hydrogène protocarboné et hydrogène bicarboné.

Cours public de physique  
Mardi 12 mars, à 8 heures du soir.  
Argenture et dorure (suite).

#### ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du journal de Roubaix. S'adresser pour les conditions, rue Neuve 17.

Pianos  
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 1517

Brevets d'invention  
V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

Porcelaines, cristaux, faïence, verrerie, poterie. — Location de services de table. — Bouteilles, bouchons, articles de fantaisie. H. HOFFMAN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

H. LAMARQUE, rue de Soubise, Roubaix, Pierres de tailles, Marbrerie, Monuments funèbres. Grand choix de cheminées en marbres. 15316

Serrurerie — Pocherie  
DENNIEVEL, rue Saint-Georges, 60, Roubaix.

Pavages, Sables et Toitures  
A. BOUTRY, Entrepreneur, 41, rue de l'Espérance. — Entreprises de pavages et réparations. — Commerce de sables et graviers. — Travaux de couverture. — Pannes et Ardoises. — Zinc et plomb pour Bâtimens. 15283

Modes et Cûtures  
Mme HAVET, rue des Lignes, 10. 14744

COUVREUR-RENNARD, Grande-Place, 11, Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 14066

Modes et Lingerie  
DUHAMEL-DUPONT, rue St-Pierre 38, à Roubaix. 1470

Le sieur BROUCHETTE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a changé de domicile et qu'il continue toujours sa spécialité de fûseaux métalliques pour métiers en fin et à recorder en tous genres. Zinc et plomb pour bâtimens, ouvrages de filature en tous genres. — S'adreser pour toutes commandes et tous renseignements, rueNégrier, 46, à Lille. 15213

COLLE, place de la Mairie, 5. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 14069

Confectons  
Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confections pour hommes. 14065

#### Faits Divers

— On écrit de Christiana. — La commission d'armement de Suède et de Norvège a proposé l'adoption d'un nouveau fusil pour les armées des royaumes de Suède et de Norvège. Le fusil proposé atteint le but avec précision à 1,300 mètres. On peut de plus tirer 27 coups à la minute.

— Suleiman Pacha noyé. — Une lettre de Péra publiée par la Gazette de Cologne, contient ce qui suit : « D'après une nouvelle assez digne de foi, Suleiman Pacha aurait été noyé. On aurait trouvé sur lui des papiers qui prouveraient qu'il songeait à renverser le sultan. On dit qu'on l'a attiré sur un navire près du château des Dardanelles, qu'on l'a coulé dans un sac et qu'on l'a ensuite jeté à la mer. »

— Le célèbre brasseur anglais All-sopp vient d'acheter à lord Beclive six vaches de la race de Durham, moyennant la somme de 275,000 fr. soit en moyenne, 46,833 francs pièce.

— Un pêcheur retiré du Rhin, aux environs de Mulhouse, un brochet mesurant un mètre 10 centimètres de longueur, et pesant 8 kilogrammes 700 grammes.

— La Gazette de Strasbourg annonce que, dans la soirée du 8, vingt ouvriers

étant montés dans une barque pour passer l'Ille, en amont de la ville, la barque a chaviré et onze d'entre eux ont péri dans les flots. La barque ne peut contenir normalement que de dix à douze personnes.

— On vient de faire une vente de curieux autographes, au nombre de 199, qui avaient été collectionnés par un ancien auteur dramatique. Cette collection contenait, entre autres, une lettre de M. Thiers, adressée à un diplomate russe et qui prophétisait, pour ainsi dire, les malheurs qui ont assailli la France, la guerre et ses suites. Cette lettre a été vendue 190 fr.

— Roger, banquier à Bourasa (Espagne), a été arrêté par des bandits espagnols à la sortie d'un bal donné à Figueras.

— L'archiduc François-Charles est mort hier matin.

L'archiduc François-Charles, père de l'empereur régnant, était fils de l'empereur François I<sup>er</sup> et de sa deuxième femme, Marie-Thérèse, fille de Ferdinand I<sup>er</sup>, roi des Deux-Siciles.

En 1818, après l'abdication de son frère Ferdinand I<sup>er</sup>, il avait renoncé à la succession au trône en faveur de son fils aîné, François-Joseph.

L'archiduc François-Charles était âgé de 75 ans.

— Le général Le Flô, notre ambassadeur à St Pétersbourg, est attendu à Paris, où l'appelle la maladie de son fils, chef de bataillon au 1<sup>er</sup> régiment de zouaves.

Son voyage n'a donc aucun caractère politique.

— Le Pays publie, sous le titre de Jouisseurs et traités, de nouvelles pièces concernant M. Gent (et M. Esquiro), extraites de l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense. Pendant le séjour de ces deux messieurs à la préfecture des Bouches-du-Rhône, le personnel de la cuisine touchait pour une semaine de salaire 196 fr. On trouve aussi des bons pour 900 cigares londoniens et des réquisitions de coupes-lits pour dames.

— Un vélocipédiste vient d'accomplir à l'Agricultural-Hall de Londres un véritable tour de force. Il a parcouru sur une piste circulaire 1,000 milles (400 lieues) en six jours, fournissant dix-huit heures de course par jour, de six heures du matin à minuit.

— Mgr Raimondi, vicair apostolique de Hong-Kong, a reçu S. Em. le cardinal Siméoni, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie IX, une lettre félicitant les catholiques de Hong-Kong de la création du Hong Kong catholic Register. (Missions catholiques)

— Ceylan catholic Messenger annonce que trois condamnés à mort pour assassinat, exécutés à Colombo le 23 novembre 1877, ont, dans leur prison, abjuré le bouddhisme et ont été baptisés par le R. P. Fernando.

— Le New York Herald enregistre le décès de trois centenaires : à South-Boston, de John M'coy, âgé de cent neuf ans, neuf mois ; à Di, by (Nouvelle-Ecosse), de Catherine Jarvis, âgée de cent dix ans, ancienne esclave libérée en 1782, et à Nicolet, province de Montréal, de la dame Marie Anne Dupéron, âgée de cent onze ans.

Logographe  
On sent, à mon aspect, un frayer soudain; Mais en perdant mon cœur, sans en être en courroux.

Comme un forçat portant la chaîne, J'annonce ce qu'on aime à passer près de vous.

Le mot de l'énigme d'hier est : Plume.

#### NOUVELLES DU MATIN

Vienne, 8 mars.  
Le bruit court que les Russes auraient déjà occupé trois villes de la Bessarabie.

Londres, 8 mars.  
Lord Derby dit que la Perse dément le bruit de la cession à la Russie d'un district persan situé sur la mer Caspienne.

Londres, 8 mars.  
Chambre des Communes. — Sir Stafford Northcote, répondant au marquis de Hartington, déclare qu'il ne peut pas dire la date de la réunion de la conférence. L'Angleterre accepte que la conférence ait son siège à Berlin. Lord Lyons y représentera probablement l'Angleterre.

Rome, 8 mars.  
Le bruit de la démission du cabinet est démenti.

Vienne, 8 mars, soir.  
Chambre des députés. — Répondant à l'interpellation de M. Grocholski, M. le prince Anersperg, président du conseil des ministres, dit que le gouvernement, aussitôt après avoir eu connaissance de l'exécution des sujets austro-hongrois par les Russes, a procédé à une enquête minutieuse, et a appris, d'une manière officielle, que les faits relatés n'étaient nullement authentiques. (Applaudissements.)

Le ministre déclare, en outre, que le

congrès européen qui a été projeté n'a pas d'autre but que le règlement définitif des affaires d'Orient. Il ajoute que le gouvernement a adressé une invitation aux puissances uniquement dans ce sens et que, par conséquent, le congrès ne s'occupera pas d'autres questions.

#### Nouvelles du soir

La République Française publie une lettre de M. Gent en réponse aux articles du Pays.

La commission du budget, dans sa séance d'hier a pris des résolutions au sujet de la convention proposée entre l'Etat et la Banque de France. Elle a adopté en principe l'objet capital de la convention et des deux premiers articles qui y ont trait. Mais sur les autres points, elle juge nécessaire que le ministre des finances ouvre de nouvelles négociations avec la Banque.

Dans la séance tenue hier soir par le comité du Centenaire de Voltaire, il a été convenu que trois de ses membres se rendraient aujourd'hui chez M. Victor Hugo, pour lui demander de vouloir bien présider cette solennité.

Le décret convoquant à la date du 7 avril les électeurs des collèges devenus vacants par suite des invalidations, ne paraîtra probablement pas au Journal Officiel avant le 12 ou le 13 de ce mois.

Depuis le dernier décret de convocation le nombre des députés invalidés est de 11.

MM. de Gardenan à Dax; Gôvelle à Vervins; Dussausoy à Boulogne; de Puy lerneau à La Roche-sur-Yon; Sens à Arras; d'Aulons à Nyons; Plantez à Orbeze; Lerand à Bellac; La Chambre à Saint-Malo; de Billioti à Orange; Barcion à Carpentras.

On prépare au ministère des affaires étrangères un important mouvement sur le personnel des consulats.

Petite bourse du boulevard du 8 mars.  
3 0/0 74,30, 37 1/2 demandé.  
5 0/0 110,25, 36 1/4 33 3/4.  
Italien 73,95.  
Turc 815, 10 offert.  
Egypte 148,12 148,75 1